



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Distance Lieu de résidence Lieu de scolarisation

Second degré public

numéro 11-11
mai 2011

Ce document est édité par :

Rectorat de l'Académie
de CLERMONT-FERRAND
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Auteurs
Eric LOUSTAU
Nicolas MICONNET

Secrétariat :
Marie-José TEIXEIRA

Service Statistique Académique
Tél. : 04 73 99 32 71
Fax : 04 73 99 32 78
ssa@ac-clermont.fr

Consultation en ligne :

Grand public
<http://stat.ac-clermont.fr>
Depuis un site académique
<http://statpro.ac-clermont.fr>

Distance lieu de résidence / lieu de scolarisation

Préambule

Cette étude s'intéresse à la distance et au temps de trajet entre le domicile de l'élève et l'établissement de scolarisation et / ou de secteur. La mise en perspective de l'éloignement avec l'internat est effectuée.

Ce document reprend l'essentiel des points abordés dans les Notes Statistiques 05-11 (portant sur les collèges) et 07-11 (consacrée aux lycées) à diffusion restreinte. Par ailleurs, des éléments relatifs à la voie professionnelle sont ajoutés.

Source des données

Les données sont tirées de la Base Elèves Académique 2010/2011. Seuls les établissements du secteur public sont pris en compte. Les internes hébergés hors de l'établissement (par exemple chez l'habitant) ne sont pas considérés comme internes dans ce document.

Des restrictions ont été effectuées sur le champ de l'étude :

- Partie collège
 - Les élèves résidants à l'extérieur de la région Auvergne ont été écartés. Ces rares cas peuvent éventuellement être liés à des changements de domicile non enregistrés dans la base de données. Dans la note 05-11 à diffusion restreinte, ces élèves extérieurs avaient été conservés, ainsi les statistiques peuvent différer entre ces deux documents.
- Partie lycée
 - Seuls 21 lycées publics rentrent dans le champ de l'étude ; ces lycées offrent au moins deux séries générales en première et terminale. Ils structurent le territoire et peuvent être considérés comme des lycées de secteur. Les autres lycées, exclus de l'analyse, sont essentiellement des lycées technologiques, avec une offre de formation spécifique et donc un secteur de recrutement étendu ; par conséquent l'internat ne répond pas à la même problématique que pour un lycée de secteur.
 - Dans le même esprit, seuls les élèves des classe de seconde, première et terminale ont été conservés ; le post-bac, au secteur de recrutement étendu, n'est pas étudié ici.
 - Enfin, toujours avec la même logique, les élèves résidants à l'extérieur de la région Auvergne ont été écartés.
- Partie voie professionnelle (lycées professionnels et sections d'enseignement professionnel)
 - Seuls les élèves de première année de CAP ou de Bac. Pro. sont inclus dans l'analyse, l'objectif étant la mise en relation de l'attractivité de la filière avec la zone de recrutement. Par ailleurs, les sorties en cours de formation plus fréquentes dans les filières professionnelles que dans les collèges ou les lycées généraux justifient de limiter cette étude aux classes d'entrée.
 - Contrairement aux parties consacrées aux collèges et aux lycées généraux, les élèves résidants à l'extérieur de l'académie sont conservés. En effet, le recrutement dans les filières professionnelles ne s'effectue pas selon le domicile de l'élève (cas des collèges et des lycées généraux) mais selon un barème, le nombre de places dans la voie professionnelle étant contingenté. Ces élèves résidants hors de l'académie et scolarisés l'année précédente dans une autre académie représentent 3% de l'effectif étudié ici.

Les indicateurs relatifs au temps de trajet et à la distance ont été calculés, pour des déplacements en voiture, à partir de l'application internet d'un célèbre moteur de recherche. Les élèves scolarisés dans leur commune de résidence se voient attribuer un temps de trajet et une distance nuls (à l'instar de ce qui est retenu pour les déplacements domicile travail par l'Observatoire des territoires).

Table des matières

1 Les collèges publics.....	2
1.1 Les élèves de l'académie sont tous à moins de 30 kilomètres (ou encore 34 minutes) d'un collège.....	2
1.2 Un collège sur cinq offre un internat.....	6
1.3 Les collégiens internes à 33 kilomètres du domicile familiale.....	7
1.4 Les collégiens internes souvent en retard scolaire.....	8
2 Les lycées publics.....	9
2.1 Les élèves de l'académie les plus éloignés d'un lycée résident dans le Puy-de-Dôme (70 kilomètres en une heure et quart).....	9
2.2 Des internes dans tous les lycées publics.....	12
2.3 Les lycéens internes ne ressemblent pas à ceux du collège.....	13
2.4 Les lycéens internes à 42 kilomètres du domicile familiale.....	13
3 Les formations professionnelles du secteur public.....	17
4 Annexe : Répartition par formation de la voie professionnelle des élèves selon la distance domicile-établissement	19

1 Les collèges publics

1.1 Les élèves de l'académie sont tous à moins de 30 kilomètres (ou encore 34 minutes) d'un collège

L'accessibilité des communes (en terme de distance et de durée) à un collège a été cartographiée. Pour chaque commune ayant des élèves scolarisés en 2010/2011 dans le collège de secteur, la distance et la durée du trajet résidence-établissement (en voiture) ont été déterminées.

Deux limites sont à préciser. D'une part, ces trajets ne prennent pas en compte les transports scolaires, par conséquent la durée est vraisemblablement sous-estimée, du moins pour les élèves les plus éloignés des établissements. D'autre part, seules les formations nationales sont retenues, les formations spécifiques induisant des trajets souvent plus longs sont écartées.

Cependant, ces deux cartes (Figures 1 et 2) permettent la mise en perspective des déplacements des élèves avec l'existence des internats. La densité des internats dans le Cantal peut être justifiée par des déplacements plus « compliqués ». Cependant, certaines zones des autres départements de l'académie, en particulier de l'Allier (la commune la plus éloignée d'un collège se trouve dans ce département), ont les mêmes contraintes de déplacements sans bénéficier d'un maillage du territoire aussi dense en internat.

Les indicateurs suivants permettent d'illustrer la durée et la distance séparant chacune des communes (avec des élèves) du collège de secteur :

- la moitié des communes de l'académie est à moins de 11 minutes d'un collège et 90% sont à moins de 18 minutes (et donc 10 % entre 18 et 34 minutes)
 - pour l'Allier, la moitié des communes à moins de 11 minutes, 90% à moins de 17 minutes et 10% entre 17 et 34 minutes ;
 - pour le Cantal, la moitié des communes à moins de 12 minutes, 90% à moins de 20 minutes et 10% entre 20 et 30 minutes ;
 - pour la Haute-Loire, la moitié des communes à moins de 12 minutes, 90% à moins de 19 minutes et 10% entre 19 et 28 minutes ;
 - pour le Puy-de-Dôme, la moitié des communes à moins de 10 minutes, 90% à moins

- de 17 minutes et 10% entre 17 et 29 minutes.
- la moitié des communes de l'académie est à moins de 8 kilomètres d'un collège et 90% sont à moins de 16 kilomètres (et 10% entre 16 et 30 kilomètres)
 - pour l'Allier, la moitié des communes à moins de 9 kilomètres, 90% à moins de 15 kilomètres et 10% entre 15 et 30 kilomètres ;
 - pour le Cantal, la moitié des communes à moins de 10 kilomètres, 90% à moins de 18 kilomètres et 10% entre 18 et 27 kilomètres ;
 - pour la Haute-Loire, la moitié des communes à moins de 9 kilomètres, 90% à moins de 16 kilomètres et 10% entre 16 et 23 kilomètres ;
 - pour le Puy-de-Dôme, la moitié des communes à moins de 7 kilomètres, 90% à moins de 15 kilomètres et 10% entre 15 et 28 kilomètres.

En s'intéressant aux élèves et non plus aux communes, la proximité entre la commune de résidence et l'établissement est encore plus forte puisque :

- 90% des élèves de l'Allier sont à moins de 15 minutes d'un collège ;
- 90% des élèves du Cantal sont à moins de 17 minutes d'un collège ;
- 90% des élèves de la Haute-Loire sont à moins de 15 minutes d'un collège ;
- 90% des élèves du Puy-de-Dôme sont à moins de 14 minutes d'un collège.

Ainsi, au vu de ces indicateurs, il ne semble pas exister de différences sensibles inter-départementales pour l'accessibilité des élèves à un collège.

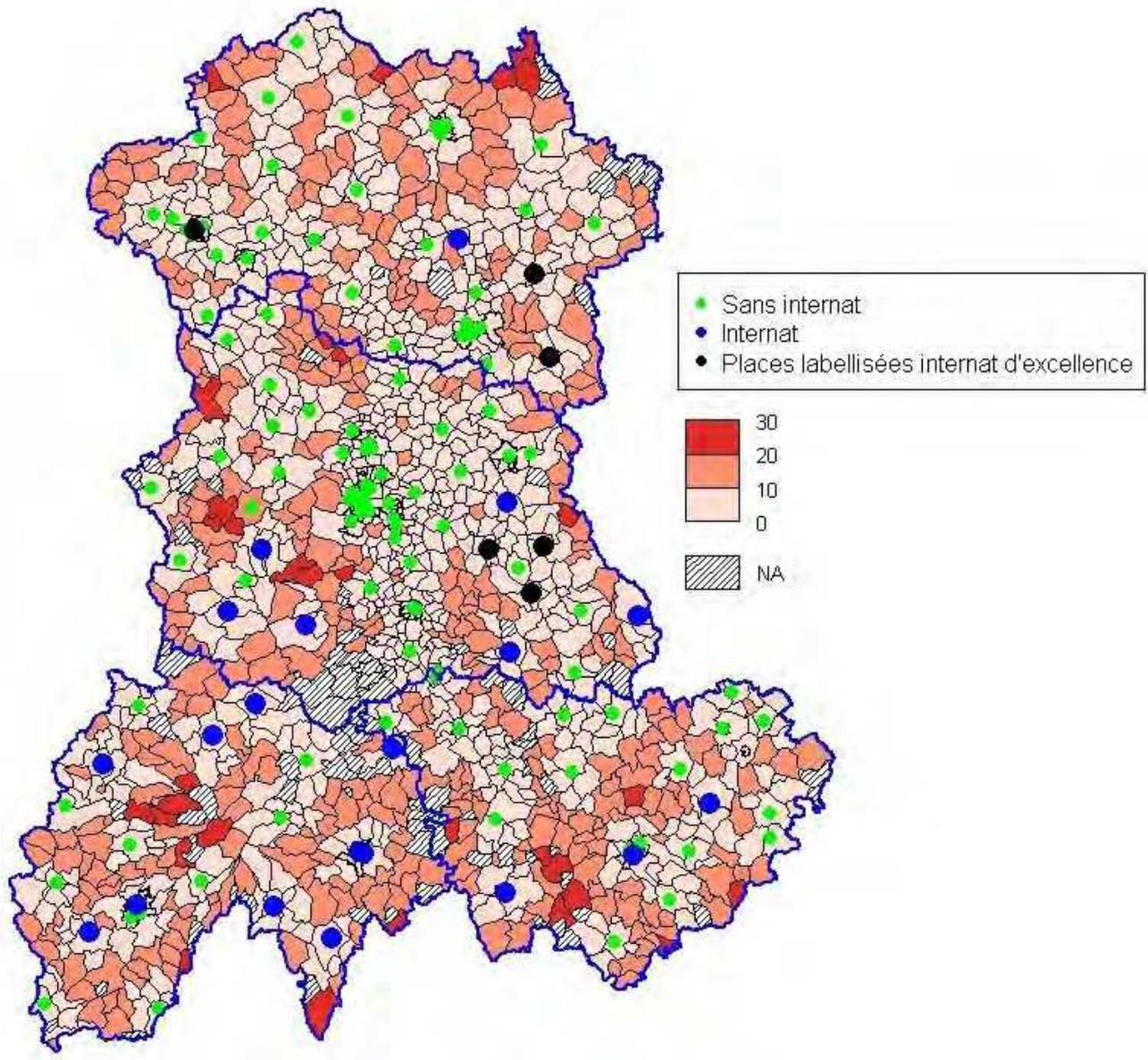


Figure 1 : Distance (en kilomètres) par commune pour se rendre au collège de secteur

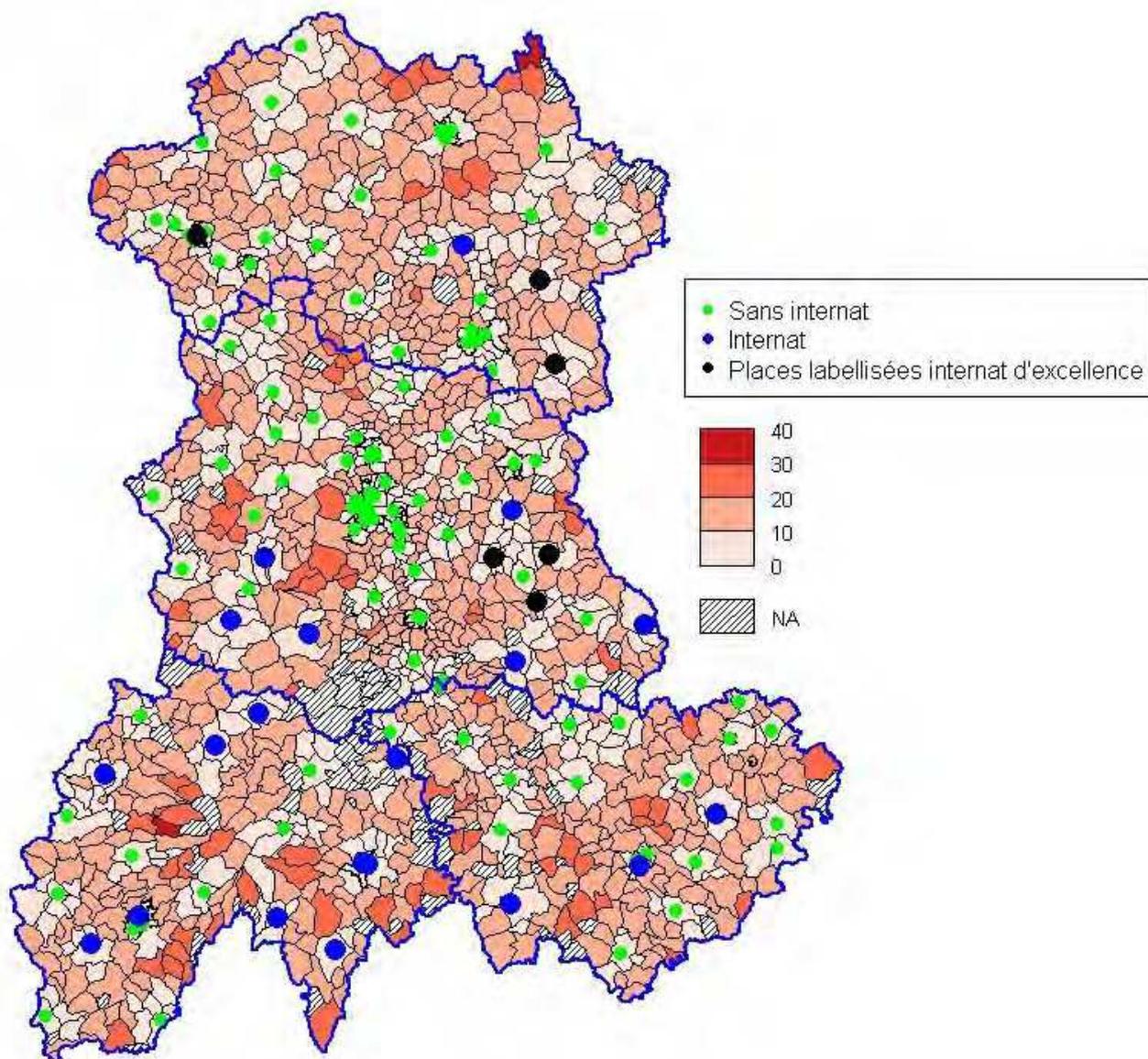


Figure 2 : Temps (en minutes) pour se rendre au collège de secteur

Bien que la distance entre le domicile et le collège de secteur soit inférieure à 30 kilomètres, un collège sur cinq offre un internat.

1.2 Un collège sur cinq offre un internat

A la rentrée 2010, 26 collèges publics (sur 139) proposent un internat dans l'établissement (Tableau 1). Ces 26 établissements hébergent 410 collégiens de l'académie. En moyenne, 7% des élèves de ces établissements sont internes. Comme (presque) toujours en statistiques, cette moyenne cache de fortes disparités ; selon les établissements la proportion d'internes varie entre 1% et 37%. Il peut être noté que six de ces collèges proposent des places labellisées « internat d'excellence ».

Les internes sont très souvent (82%) scolarisés dans un collège autre que celui du secteur de recrutement. Une des raisons expliquant une scolarité éloignée du domicile se trouve dans le choix de suivre une formation particulière (spécifique comme les sections sportives, européennes... ou d'un niveau particulier comme les Segpa). En effet, 23% des internes suivent une telle formation (contre 13% sur l'ensemble des collégiens).

Département	Commune	Nom du collège	effectifs élèves résidents dans l'académie	effectifs internes (dont internat d'excellence)	effectifs internes hors secteur	effectifs internes avec spécificités
ALLIER	LAPALISSE	Collège Lucien Colon	363	39 (9)	39	22
ALLIER	LE MAYET-DE-MONTAGNE	Collège Jules Verne	252	35 (9)	32	3
ALLIER	MONTLUCON	Collège Jules Ferry	577	24 (12)	17	0
ALLIER	VARENNES-SUR-ALLIER	Collège Antoine de Saint-Exupéry	496	4	4	4
CANTAL	AURILLAC	Collège Jules Ferry	532	12	8	0
CANTAL	CHAUDES-AIGUES	Collège Louis Pasteur	101	3	0	0
CANTAL	CONDAT	Collège Georges Pompidou	68	10	9	8
CANTAL	MASSIAC	Collège Pierre Galery	111	24	22	14
CANTAL	MAURIAc	Collège	220	13	13	10
CANTAL	PIERREFORT	Collège des Gorges de La Truyère	78	10	7	0
CANTAL	RIOM-ES-MONTAGNES	Collège Georges Bataille	124	8	0	1
CANTAL	SAINT-FLOUR	Collège La Vigière	161	9	4	0
CANTAL	SAINT-FLOUR	Collège Blaise Pascal	374	18	12	9
CANTAL	SAINT-MAMET-LA-SALVETAT	Collège Jean Dauzié	206	7	5	2
HAUTE-LOIRE	LE PUY-EN-VELAY	Collège La Fayette	450	13	13	11
HAUTE-LOIRE	SAUGUES	Collège Joachim Barrande	83	14	6	0
HAUTE-LOIRE	YSSINGEAUX	Collège Jean Monnet	441	12	10	3
PUY-DE-DOME	BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE	Collège du Pavin	156	21	19	5
PUY-DE-DOME	COURPIERE	Collège Bellime	315	26	25	0
PUY-DE-DOME	LA TOUR-D'AUVERGNE	Collège Sancy - Artense	135	9	4	0
PUY-DE-DOME	OLLIERGUES	Collège Alexandre Varenne	102	17 (8)	17	0
PUY-DE-DOME	ROCHEFORT-MONTAGNE	Collège	171	8	7	0
PUY-DE-DOME	SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE	Collège Alexandre Vialatte	49	18 (7)	17	0
PUY-DE-DOME	SAINT-ANTHEME	Collège Val d'Ance	75	4	3	0
PUY-DE-DOME	SAINT-DIER-D'AUVERGNE	Collège François Villon	184	31 (13)	27	0
PUY-DE-DOME	SAINT-GERMAIN-L'HERM	Collège Gaspard des Montagnes	147	21	17	4

Tableau 1: Répartition des internes dans les collèges publics, année scolaire 2010/2011 (élèves résidents dans l'académie)

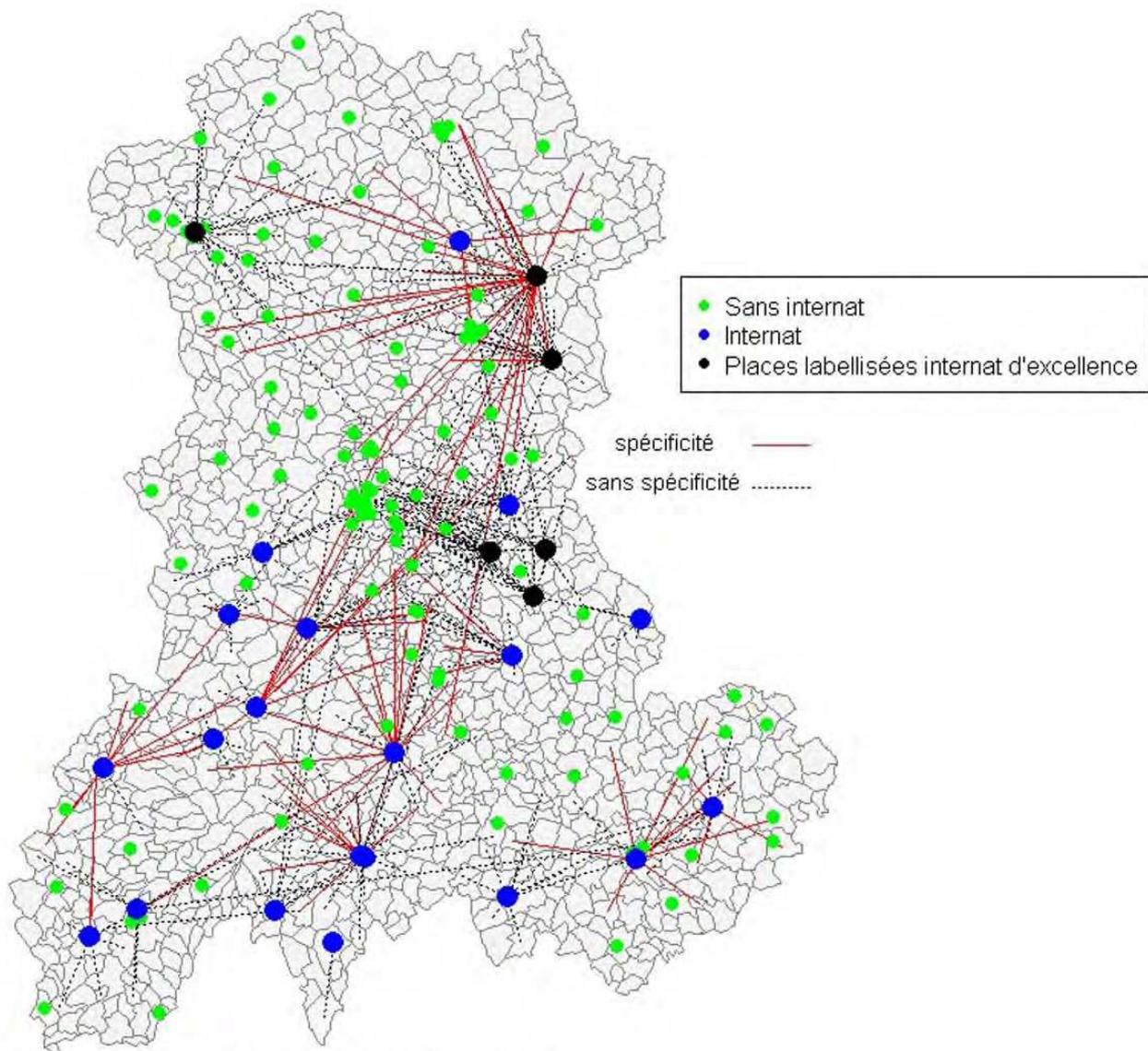
1.3 Les collégiens internes à 33 kilomètres du domicile familiale

Ces cursus « particuliers » (sections sportives, européennes...), répartis sur 86 collèges, induisent des déplacements plus longs (Tableau 2). En moyenne, les internes se trouvent à 33 kilomètres de leur domicile ou encore à 34 minutes. Ces temps de trajet s'élèvent à 40 minutes pour les internes hors secteur de recrutement et même 44 minutes (soit 43 kilomètres) pour les élèves suivant une formation particulière. Si l'éloignement géographique explique en partie l'internat (dans ce cas il est vraisemblablement subi), il n'en demeure pas moins qu'une partie semble répondre à d'autres problématiques. La moitié des internes se trouve scolarisée à moins de 31 minutes du domicile familiale et même à moins de 20 minutes pour un quart des internes.

	Minimum	1er quartile	Médiane	Moyenne	3ème quartile	Maximum
Temps de trajet domicile-établissement pour les internes (en mn)	0	20	31	34	45	178
Distance trajet domicile-établissement pour les internes (en km)	0	18	28	33	43	183
Temps de trajet domicile-établissement pour les internes hors secteur de recrutement(en mn)	5	25	35	40	48	178
Distance trajet domicile-établissement pour les internes hors secteur de recrutement(en km)	2	23	32	38	48	183
Temps de trajet domicile-établissement pour les internes avec spécificités (en mn)	14	27	37	44	52	131
Distance trajet domicile-établissement pour les internes avec spécificités (en km)	12	25	35	43	51	157

Tableau 2: Temps et distance pour le trajet domicile-établissement pour les collégiens internes résidants dans l'académie

La carte suivante (Figure 3) permet de visualiser les flux entre les communes de résidence et de scolarisation pour les collégiens internes, selon qu'il suive ou non une formation particulière.



Elèves des collèges publics quelle que soit la formation

Figure 3 : Flux entre les communes de résidence et de scolarisation pour les élèves internes

1.4 Les collégiens internes souvent en retard scolaire

La section précédente a mis en évidence une plus forte proportion d'internes chez les collégiens ayant choisi une formation spécifique. Mais pour les élèves des formations nationales (6ème générale, 5ème générale...), la présence d'internes, en grande partie extérieurs au secteur de recrutement du collège (80% des internes ne sont pas issus du secteur de recrutement), soulève quelques interrogations. Les profils des collégiens sans formations spécifiques ont alors été comparés, selon qu'ils soient ou non internes. En contrôlant le temps et la distance les séparant de leur domicile, le retard scolaire et à un degré moindre l'origine sociale diffèrent significativement entre les deux groupes :

- la proportion de retard scolaire s'élève à 57% pour les internes tandis qu'elle est de 22% pour les externes ou les demi-pensionnaires ;
- la proportion d'élèves ayant une origine sociale très favorisée est deux fois plus faible dans le groupe des internes (7% contre 14%).

2 Les lycées publics

2.1 Les élèves de l'académie les plus éloignés d'un lycée résident dans le Puy-de-Dôme (70 kilomètres en une heure et quart)

L'accessibilité des communes (en terme de distance et de durée) au lycée de secteur a été cartographiée. Pour chaque commune ayant des élèves scolarisés en 2010/2011 dans le lycée de secteur, la distance et la durée du trajet résidence-établissement (en voiture) ont été déterminées. Ces trajets ne prennent pas en compte les transports scolaires, par conséquent la durée est vraisemblablement sous-estimée, du moins pour les élèves les plus éloignés des établissements.

Cependant, ces deux cartes (Figures 4 et 5) permettent d'identifier les territoires les plus éloignés d'un lycée, comme les communes d'une petite bande ouest du Puy-de-Dôme.

Les indicateurs suivants permettent d'illustrer la durée et la distance séparant chacune des communes (avec des élèves) du lycée de secteur :

- la moitié des communes de l'académie est à moins de 24 minutes d'un lycée et 90% sont à moins de 41 minutes (et donc 10 % entre 41 et 75 minutes)
 - pour l'Allier, la moitié des communes à moins de 24 minutes, 90% à moins de 40 minutes et 10% entre 40 et 57 minutes ;
 - pour le Cantal, la moitié des communes à moins de 27 minutes, 90% à moins de 44 minutes et 10% entre 44 et 66 minutes ;
 - pour la Haute-Loire, la moitié des communes à moins de 23 minutes, 90% à moins de 40 minutes et 10% entre 40 et 58 minutes ;
 - pour le Puy-de-Dôme, la moitié des communes à moins de 23 minutes, 90% à moins de 41 minutes et 10% entre 41 et 75 minutes.
- la moitié des communes de l'académie est à moins de 20 kilomètres d'un lycée et 90% sont à moins de 38 kilomètres (et 10% entre 38 et 70 kilomètres)
 - pour l'Allier, la moitié des communes à moins de 20 kilomètres, 90% à moins de 38 kilomètres et 10% entre 38 et 58 kilomètres ;
 - pour le Cantal, la moitié des communes à moins de 23 kilomètres, 90% à moins de 40 kilomètres et 10% entre 40 et 62 kilomètres ;
 - pour la Haute-Loire, la moitié des communes à moins de 19 kilomètres, 90% à moins de 38 kilomètres et 10% entre 38 et 57 kilomètres ;
 - pour le Puy-de-Dôme, la moitié des communes à moins de 18 kilomètres, 90% à moins de 36 kilomètres et 10% entre 36 et 70 kilomètres.

En s'intéressant aux élèves et non plus aux communes, le temps de trajet entre la commune de résidence et l'établissement est réduit puisque :

- 90% des élèves de l'Allier sont à moins de 31 minutes d'un lycée ;
- 90% des élèves du Cantal sont à moins de 33 minutes d'un lycée ;
- 90% des élèves de la Haute-Loire sont à moins de 32 minutes d'un lycée ;
- 90% des élèves du Puy-de-Dôme sont à moins de 26 minutes d'un lycée.

Ainsi, au vu de ces indicateurs, il ne semble pas exister de différences sensibles inter-départementales pour l'accessibilité des élèves à un lycée. Cependant, des disparités infra-départementales doivent être mentionnées, en s'intéressant aux cantons certaines zones apparaissent déshéritées. La distance moyenne d'accès au lycée est d'au moins 40 kilomètres pour 12 cantons (et même supérieure à 60 kilomètres pour deux cantons) (Tableau 3). Le Puy-de-Dôme

compte les cantons les plus éloignés du lycée de secteur (6 cantons à plus de 40 kilomètres). Trois cantons situés en Haute-Loire sont également à plus de 40 kilomètres d'un lycée, deux dans l'Allier et un seul dans le Cantal.

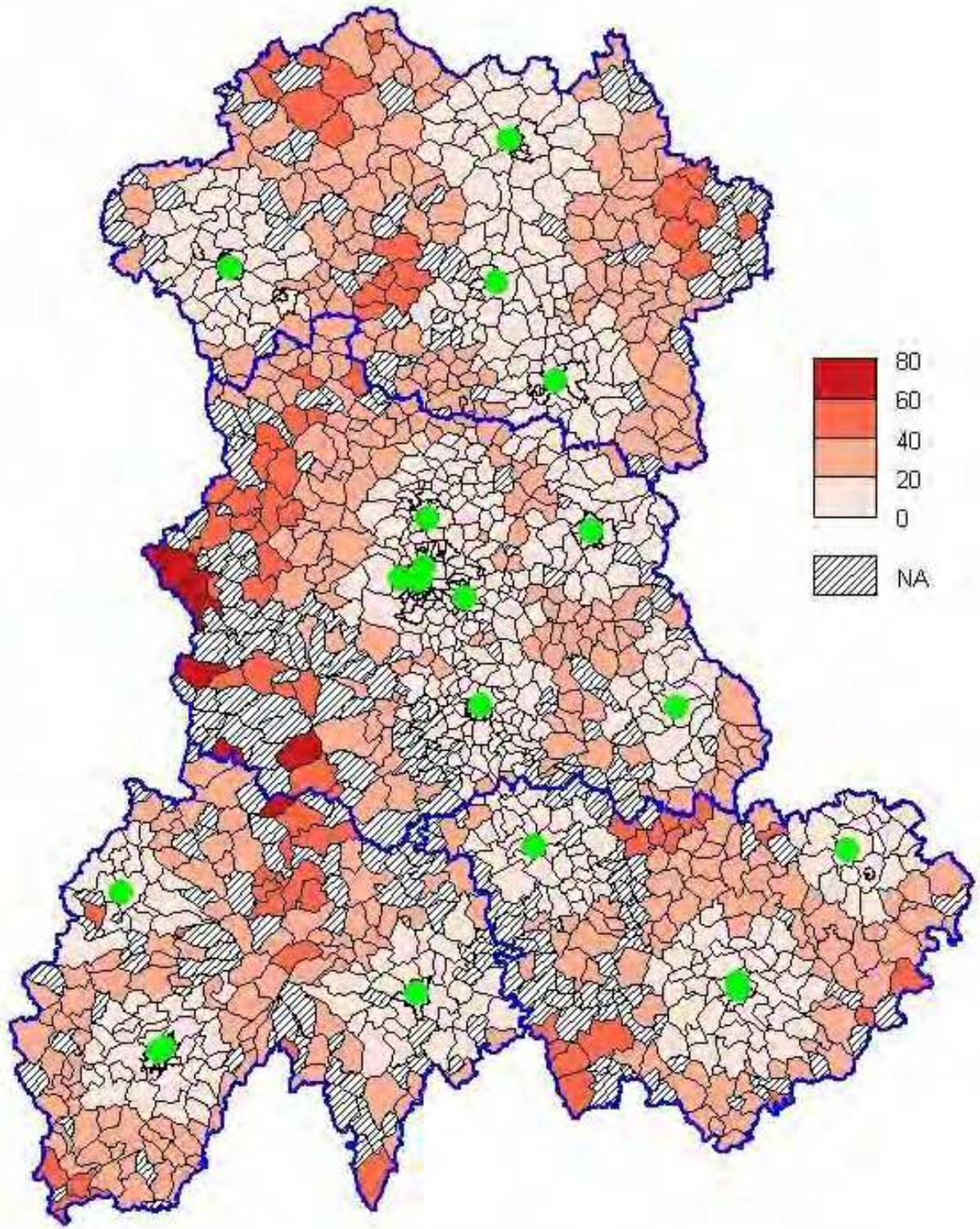


Figure 4 : Distance (en kilomètres) entre la commune et le lycée de secteur

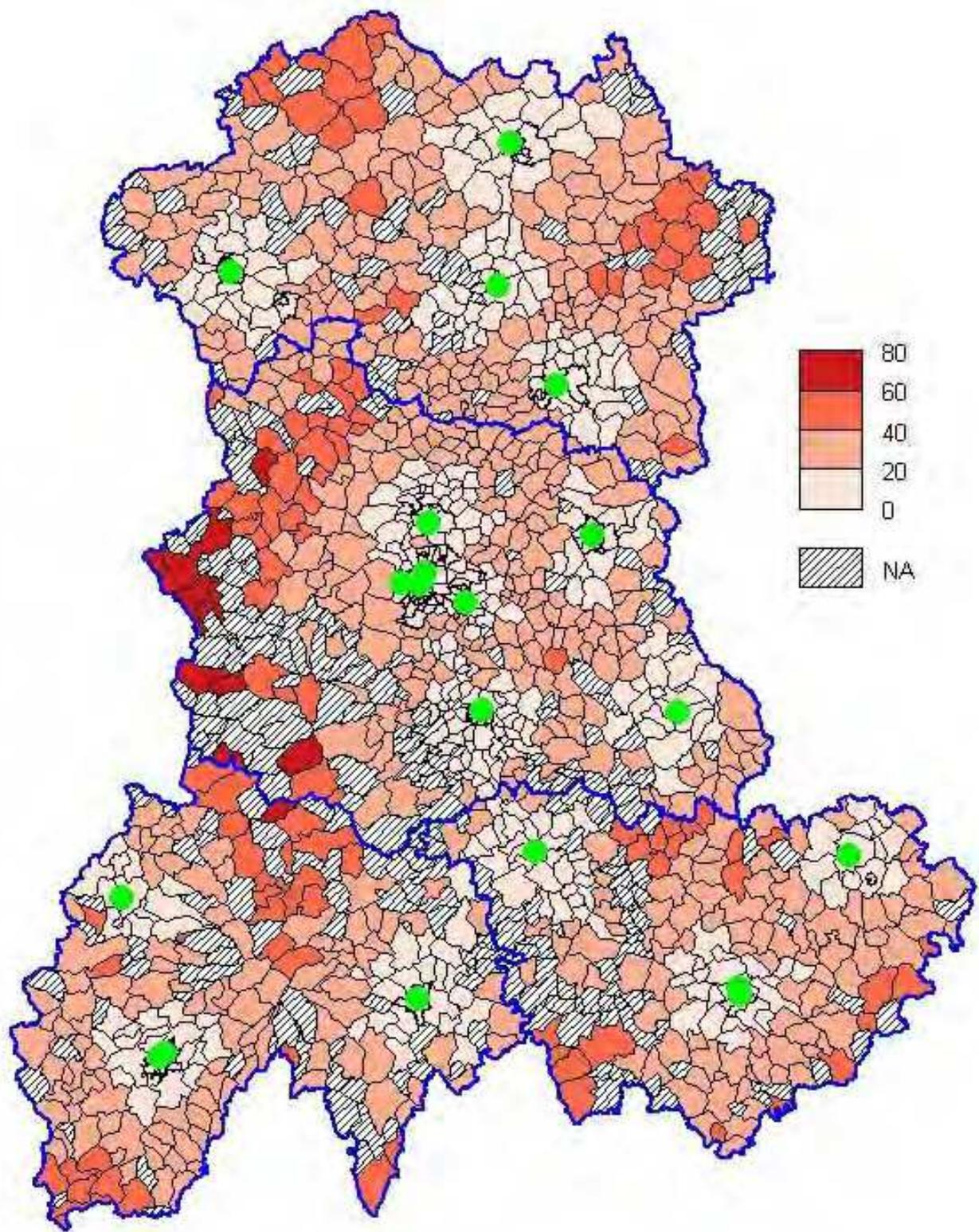


Figure 5 : Temps (en minutes) entre la commune et le lycée de secteur

Département	Canton	Distance moyenne (en km) d'accès au lycée de secteur
Puy-de-Dôme	Bourg-Lastic	69
Puy-de-Dôme	La Tour d'Auvergne	67
Puy-de-Dôme	Herment	55
Cantal	Condat	55
Puy-de-Dôme	Pontaurmur	54
Puy-de-Dôme	Tauves	48
Haute-Loire	Saugues	47
Haute-Loire	Pinols	45
Puy-de-Dôme	St Gervais d'Auvergne	45
Allier	Le Donjon	43
Haute-Loire	La Chaise Dieu	42
Allier	Cérilly	41

Tableau 3: Les cantons situés (en moyenne) à plus de 40 kilomètres d'un lycée

2.2 Des internes dans tous les lycées publics

A la rentrée 2010, les 21 établissements étudiés comptent des internes, dans des proportions variables (Tableau 4). En moyenne, la proportion de lycéens internes est de 14%, cependant la variabilité inter-établissement est importante puisque la proportion d'internes varie entre 3 et 28%.

Sur 100 élèves internes, 45 sont extérieurs à l'aire de recrutement du lycée. Pour quatre des cinq lycées de l'agglomération clermontoise, les internes sont presque tous issus d'un autre secteur de recrutement, corrolaire logique d'une plus grande proportion d'élèves extérieurs (sections particulières à Chamalières, matières optionnelles plus nombreuses...). A l'inverse, les lycées des zones rurales (Saint-Flour, Mauriac, Monistrol pour ne citer que les exemples les plus significatifs), recrutent presque uniquement sur leur secteur, par conséquent les internes sont très souvent issus de cette dernière zone géographique.

Enfin, il faut souligner que tous les élèves (sauf trois) optant pour un lycée autre que celui de recrutement suivent des enseignements non proposés dans leur établissement de secteur.

Département	Commune	Nom du lycée	Effectifs élèves (second cycle général et technologique) résidant dans l'académie	Effectifs hors secteur de recrutement	Effectifs internes	Effectifs internes hors secteur
ALLIER	MONTLUCON	Lycée général Madame de Staël	920	90	195	81
ALLIER	MOULINS	Lycée général Théodore de Banville	820	63	123	35
ALLIER	SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE	Lycée général Blaise de Vigenère	276	26	31	16
ALLIER	CUSSET	Lycée général et technologique Presles	1203	116	55	37
CANTAL	AURILLAC	Lycée général et technologique Jean Monnet	595	72	123	62
CANTAL	SAINT-FLOUR	Lycée polyvalent de Haute Auvergne	353	6	97	5
CANTAL	AURILLAC	Lycée général Emile Duclaux	698	49	112	46
CANTAL	MAURIAC	Lycée polyvalent	204	13	57	6
HAUTE-LOIRE	BRIOUDE	Lycée polyvalent La Fayette	345	25	53	17
HAUTE-LOIRE	LE PUY-EN-VELAY	Lycée polyvalent Charles et Adrien Dupuy	559	63	165	60
HAUTE-LOIRE	LE PUY-EN-VELAY	Lycée général et technologique Simone Weil	833	71	136	58
HAUTE-LOIRE	MONISTROL-SUR-LOIRE	Lycée général et technologique Léonard de Vinci	915	25	195	22
PUY-DE-DOME	AMBERT	Lycée polyvalent Blaise Pascal	280	9	51	7
PUY-DE-DOME	CLERMONT-FERRAND	Lycée général Blaise Pascal	952	313	29	29
PUY-DE-DOME	CLERMONT-FERRAND	Lycée général Jeanne d'Arc	1249	239	70	69
PUY-DE-DOME	ISSOIRE	Lycée général et technologique Murat	736	91	101	61
PUY-DE-DOME	RIOM	Lycée général et technologique C. et P. Virlogeux	1076	65	167	31
PUY-DE-DOME	THIERS	Lycée général et technologique Montdory	472	14	42	9
PUY-DE-DOME	CLERMONT-FERRAND	Lycée général et technologique Ambroise Brugière	734	84	42	25
PUY-DE-DOME	CHAMALIERES	Lycée polyvalent - Lycée des métiers de la restaur	622	373	175	175
PUY-DE-DOME	COURNON-D'AUVERGNE	Lycée général et technologique René Descartes	1000	204	99	96

Tableau 4: Répartition des internes dans les lycées publics, année scolaire 2010/2011

2.3 Les lycéens internes ne ressemblent pas à ceux du collège

En collège, le retard scolaire est une caractéristique des internes. En lycée, le constat semble même opposé puisque les internes du secteur de recrutement sont significativement moins en retard que leurs homologues externes ou demi-pensionnaires (15% contre 21%).

L'origine sociale des lycéens internes est plus fréquemment moyenne (et donc moins souvent favorisée, mais également moins défavorisée). Cette prédominance des catégories « moyennes » parmi les internes s'explique vraisemblablement par la proportion importante d'internes issus des communes rurales, dans lesquelles la proportion d'agriculteurs est forte (les agriculteurs sont répertoriés comme ayant une origine sociale moyenne dans les regroupements du ministère).

2.4 Les lycéens internes à 42 kilomètres du domicile familiale

La distance moyenne domicile-établissement (42 kilomètres) pour les lycéens internes est plus importante que celle trouvée pour les collèges (Tableau 5). Toutefois, si en collège cette moyenne était avant tout liée aux internes hors secteur, en lycée elle est la résultante, à parts presque égales, de celle des élèves de secteur (30 kilomètres) et de celle des élèves hors secteur (56 kilomètres).

L'éloignement peut être important pour les élèves du secteur ; un interne sur deux (soit 585

élèves) se trouve entre 30 et 70 kilomètres de son domicile (ou encore entre 33 et 75 minutes). Il peut également être souligné que des élèves peu éloignés du lycée optent pour l'internat (un interne sur quatre, du secteur de recrutement, se trouve à moins de 23 kilomètres de l'établissement).

	Minimum	1er quartile	Médiane	Moyenne	3ème quartile	Maximum
Temps de trajet domicile-étude pour les internes (en mn)	0	29	38	42	50	91
Distance trajet domicile-étude pour les internes (en km)	0	26	36	42	49	260
Temps de trajet domicile-étude pour les internes hors secteur de recrutement(en mn)	5	37	50	53	63	191
Distance trajet domicile-étude pour les internes hors secteur de recrutement(en km)	2	36	49	56	67	260
Temps de trajet domicile-étude pour les internes du secteur (en mn)	0	26	33	33	40	75
Distance trajet domicile-étude pour les internes du secteur (en km)	0	23	30	30	38	70

Tableau 5: Temps et distance pour le trajet domicile-établissement pour les lycéens internes

Les flux entre les communes de résidence et les lycées de secteur pour les élèves, qu'il soient ou non internes, ont été cartographiés sur la Figure 6. Pour une même commune, certains élèves choisissent l'internat alors que d'autres font le choix, malgré des déplacements importants de rentrer tous les soirs à leur domicile. Cependant, la proportion d'internes (calculée uniquement sur les élèves des lycées de secteur) est logiquement plus importante dans les communes les plus éloignées des lycées (Figure 7).

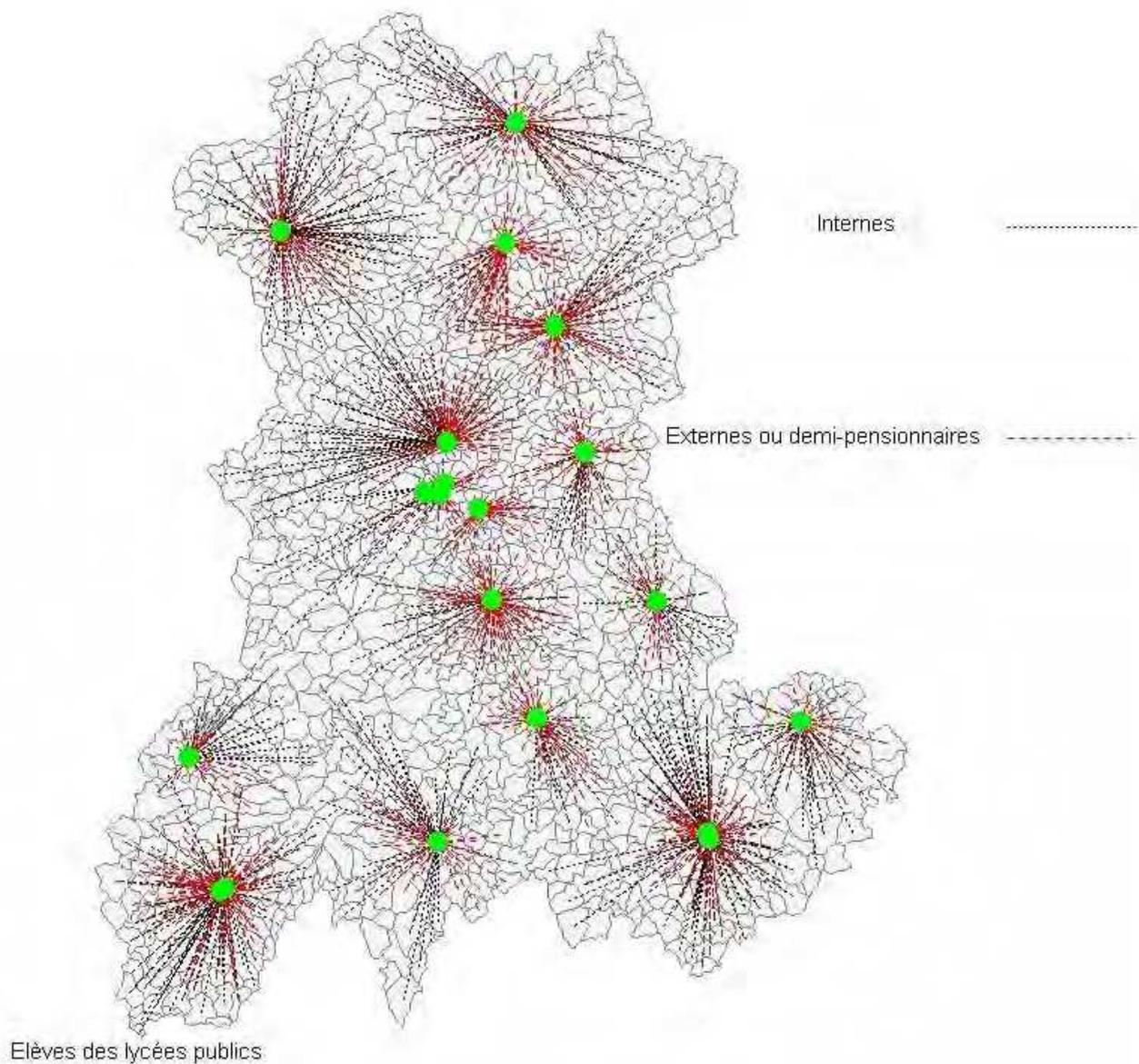


Figure 6 : Flux entre les communes de résidence et scolarisation pour les lycéens selon leur régime scolaire

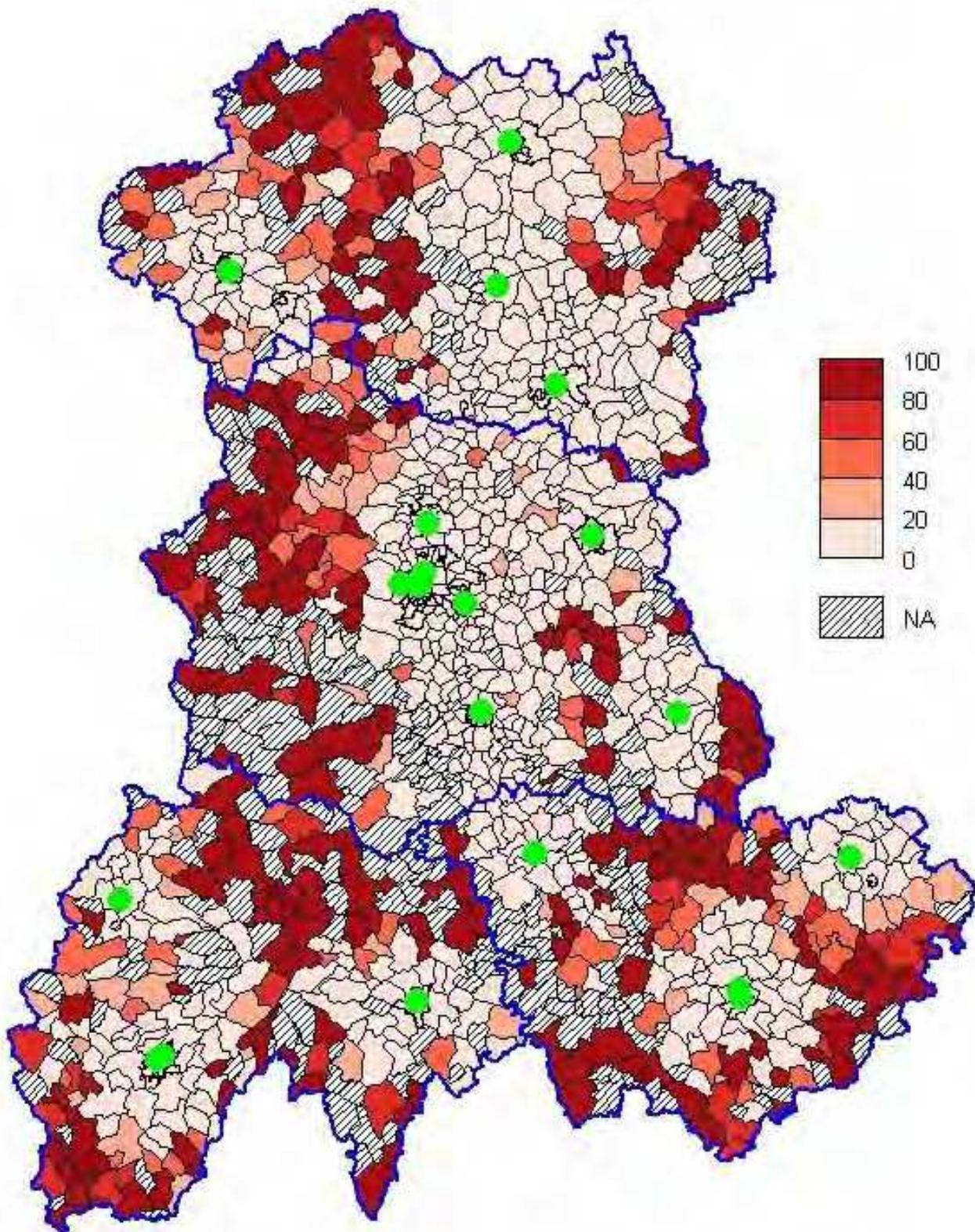


Figure 7 : Proportion de lycéens internes par commune (lycée de secteur uniquement)

3 Les formations professionnelles du secteur public

Le recrutement en sections professionnelles n'étant pas sectorisé, il est logique de retrouver des distances domicile-établissement plus importantes pour les élèves des filières professionnelles que pour leurs homologues des filières générales. Par exemple, 60% des élèves de LP ou de SEP sont à moins de 29 minutes de leur établissement (et donc 40% à plus de 29 minutes) alors qu'en lycée général, ce sont 90% des élèves qui sont à moins de 29 minutes du lycée de secteur.

En moyenne, les élèves de la voie professionnelle résident à 34 kilomètres de leur établissement (Tableau 6).

Domicile établissement	Minimum	1er décile	1er quartile	Médiane	Moyenne	3ème quartile	9ème décile	Maximum
kilomètres	0	0	5,9	18	33,5	41,5	79,3	796
minutes	0	0	12	24	32	41	70	479

Tableau 6: Temps et distance pour le trajet domicile-établissement pour les élèves de la voie professionnelle

Un élève sur quatre effectue au moins 42 kilomètres pour suivre sa formation. Ces 25% d'élèves effectuant le plus de kilomètres sont retrouvés dans les 36 établissements et dans 98 des 100 formations proposées. Raisonner par établissement n'a guère de sens tant les différences inter-formations sont importantes. Il est plus intéressant d'étudier le couple établissement-formation. Selon les couples établissement-formation, la proportion d'élèves venant de loin (plus de 42 kilomètres) varie fortement (annexe). Sur 193 couples établissement-formation, 32 voient la moitié de leur effectif venir de loin. Les CAP arts du verre et du cristal (Jean Monnet, Yzeure) et chocolatier-confiseur (Brassac les Mines) recrutent loin (83% des élèves de ces formations effectuent plus de 42 kilomètres). A l'inverse, 21 couples établissement-formation ont un recrutement plus local, expliqué en partie par des formations souvent proposées dans plusieurs établissements.

Au niveau statistique, il n'est pas possible de mettre en relation la spécialité, l'établissement, l'attractivité (mesurée par le ratio « nombre de vœux 1 sur places ») avec la proportion d'élèves venant de loin. Il existe juste une légère corrélation (25%, significativement non nulle) entre cette attractivité et la proportion d'élèves venant de loin.

Les distances importantes expliquent naturellement l'internat. En moyenne, sur les 193 couples établissements formation, la proportion d'interne est de 33,5%. Un couple établissement-formation sur quatre compte au moins 50% d'internes.

La carte (Figure 8) suivante traduit les flux domicile-établissement. La figure 8 montre que des élèves éloignés de leur domicile sont retrouvés dans tous les établissements.

Quel que soit le département, des communes pourtant proches d'un établissement sont caractérisées par une distance moyenne importante. En d'autres termes, une partie au moins des élèves est mobile et ne choisit pas systématiquement la filière professionnelle la plus proche du domicile.

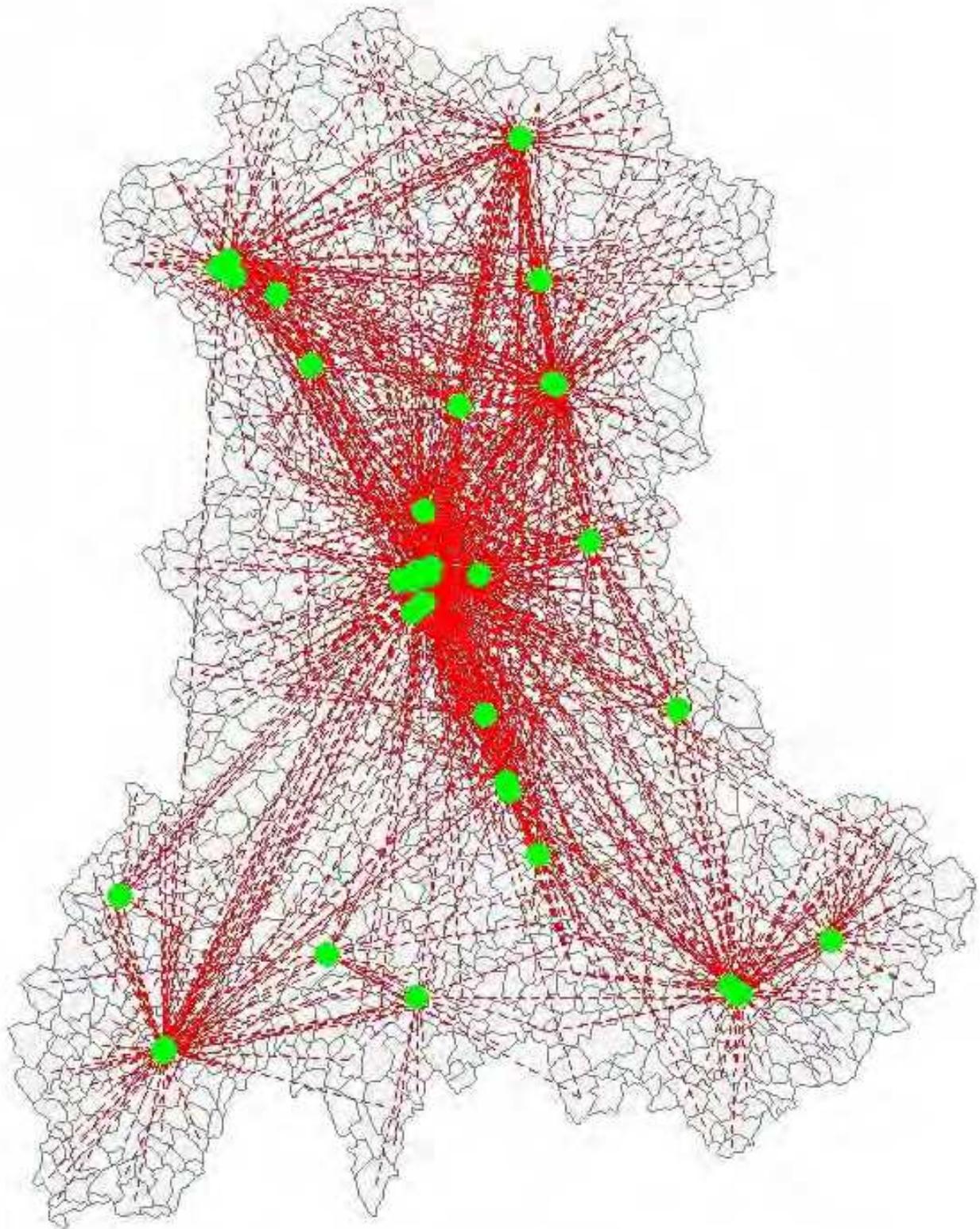


Figure 8 : Flux entre les communes de scolarisation et de résidence pour les élèves des filières professionnelles

4 Annexe : Répartition par formation de la voie professionnelle des élèves selon la distance domicile-établissement

Cette annexe répertorie pour chaque couple établissement-formation :

- l'effectif de la formation,
- l'effectif de la formation résidant à plus de 42 kilomètres (correspondant au troisième quartile de l'indicateur « distance domicile-établissement »),
- la proportion d'élèves venant de plus de 42 kilomètres.

Le tri a été effectué par ordre décroissant sur la variable « proportion d'élèves venant de plus de 42 kilomètres ».

Formation	Commune	Nom établissement	effectifs	effectifs faisant plus de 42 kilomètres	proportion élèves faisant plus de 42 kilomètres
1CAP2 ARTS DU VERRE ET DU CRISTAL	YZEURE	JEAN MONNET	18	15	83,33
1CAP2 CHOCOLATIER CONFISEUR	BRASSAC-LES-MINES	FRANCOIS RABELAIS	12	10	83,33
2NDPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	MURAT	JOSEPH CONSTANT	11	9	81,82
1CAP2 ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	CLERMONT-FERRAND	MARIE CURIE	14	11	78,57
1CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT.	SAINT-FOUR	DE HAUTE AUVERGNE	4	3	75
1CAP2 MAINT.VEHIC.AUTO OPT. VEHIC.PART.	AMBERT	BLAISE PASCAL	7	5	71,43
1CAP2A TRAVAUX PAYSAGERS	AURILLAC	ALBERT MONIER	7	5	71,43
2NDPRO CONDUCT. TRANSP.ROUT.MARCHANDISES	PONT-DU-CHATEAU	PIERRE BOULANGER	24	16	66,67
1CAP2 CARRELEUR MOSAISTE	ROMAGNAT	DE LATTRE DE TASSIGNY	6	4	66,67
1CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	AURILLAC	ALBERT MONIER	3	2	66,67
2NDPRO MAINT.MATERIELS OPT.B TP MANUTEN	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	12	8	66,67
2NDPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	ESPALY-SAINT-MARCEL	AUGUSTE AYMARD	8	5	62,5
2NDPRO METIERS DE LA MODE - V?TEMENT	RIOM	MARIE LAURENCIN	30	18	60
1CAP2 MAINT.VEHIC.AUTO OPT. VEHIC.IND.	PONT-DU-CHATEAU	PIERRE BOULANGER	10	6	60
1CAP2 COIFFURE	CLERMONT-FERRAND	MARIE CURIE	34	20	58,82
2NDPRO ARTISANAT & MET.ART : EBENISTE	MURAT	JOSEPH CONSTANT	12	7	58,33
2NDPRO MAINT.MATERIELS OPT.A AGRICOLES	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	12	7	58,33
2NDPRO SECURITE-PREVENTION	CLERMONT-FERRAND	CAMILLE CLAUDEL	24	14	58,33
2NDPRO ETUD.DEFINITION PRDTS INDUSTRIELS	SAINT-ELOY-LES-MINES	DESAIX	14	8	57,14
2NDPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	CLERMONT-FERRAND	MARIE CURIE	30	17	56,67
1CAP2 AGENT DE LA QUALITE DE L'EAU	MAURIAC		9	5	55,56
1CAP2 INSTALLATEUR THERMIQUE	ESPALY-SAINT-MARCEL	AUGUSTE AYMARD	9	5	55,56
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL.	LE PUY-EN-VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	20	11	55
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO : MOTOCYCLES	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	13	7	53,85
2NDPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	8	53,33
2NDPRO ARTIS.& MET.ART:TAPIS.D'AMEUBLT	RIOM	MARIE LAURENCIN	15	8	53,33
2NDPRO TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	8	53,33
2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	AURILLAC	JEAN MERMOZ	29	15	51,72
2NDPRO TRAVAUX PUBLICS	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	12	6	50
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	BRASSAC-LES-MINES	FRANCOIS RABELAIS	14	7	50
1CAP2 P?TISSIER	BRASSAC-LES-MINES	FRANCOIS RABELAIS	12	6	50
2NDPRO MAINT.MATER OPT.C PARCS JARDINS	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	10	5	50
2NDPRO RESTAURATION	AURILLAC	RAYMOND CORTAT	23	11	47,83
2NDPRO METIERS DU CUIR : MAROQUINERIE	SAINT-ELOY-LES-MINES	DESAIX	21	10	47,62
2NDPRO ARTIS. & M.ART:MARCHANDISAGE VIS.	RIOM	MARIE LAURENCIN	15	7	46,67
2NDPRO PHOTOGRAPHIE	ROMAGNAT	VERCINGETORIX	15	7	46,67
2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	MONTLUCON	ALBERT EINSTEIN	30	14	46,67
2NDPRO PRODUCTION IMPRIMEE	ROMAGNAT	VERCINGETORIX	11	5	45,45
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	AURILLAC	JEAN MERMOZ	18	8	44,44
1CAP2 PREP.& REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES	AURILLAC	JEAN MERMOZ	9	4	44,44
1CAP2 ARTS & TECH.VERRE: DECORATEUR	YZEURE	JEAN MONNET	9	4	44,44
1CAP2 AGENT DE SECURITE	CLERMONT-FERRAND	CAMILLE CLAUDEL	25	11	44
2NDPRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL.GROS O	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	14	6	42,86
2NDPRO METIERS DE LA MODE - V?TEMENT	CLERMONT-FERRAND	MARIE CURIE	26	11	42,31
2NDPRO AERONAUTQ:MECANIC.SYST-CELLULES	CLERMONT-FERRAND	CAMILLE CLAUDEL	12	5	41,67
1CAP2 CUISINE	BRASSAC-LES-MINES	FRANCOIS RABELAIS	12	5	41,67
2NDPRO TECHNIC. FROID CONDITIONNEMT AIR	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	6	40
2NDPRO TECHN. ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	6	40

Formation	Commune	Nom établissement	effectifs	effectifs faisant plus de 42 kilomètres	proportion élèves faisant plus de 42 kilomètres
2NDPRO PRODUCTION GRAPHIQUE	ROMAGNAT	VERCINGETORIX	15	6	40
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO. : VEHIC.INDUST.	PONT-DU-CHATEAU	PIERRE BOULANGER	15	6	40
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL.	AURILLAC	JEAN MERMOZ	20	8	40
1CAP2 PETITE ENFANCE	CUSSET	VALERY LARBAUD	15	6	40
1CAP2 FERRONNIER	YZEURE	JEAN MONNET	5	2	40
2NDPRO OPTIQUE LUNETTERIE	CUSSET	VALERY LARBAUD	30	12	40
2NDPRO REPARATION DES CARROSSERIES	MONTLUCON	ALBERT EINSTEIN	10	4	40
1CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	BRIOUDE	ALEXANDRE VIALATTE	8	3	37,5
2NDPRO INDUSTRIES DE PROCEDES	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	11	4	36,36
2NDPRO PROTHESE DENTAIRE	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	14	5	35,71
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL.	MONTLUCON	ALBERT EINSTEIN	20	7	35
2NDPRO TECHNICIEN D'USINAGE	LE PUY-EN-VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	9	3	33,33
2NDPRO TECHN. ETUDES BAT B ASSIST.ARCHI.	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	5	33,33
2NDPRO CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	9	3	33,33
2NDPRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	5	33,33
2NDPRO SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	CLERMONT-FERRAND	CAMILLE CLAUDEL	27	9	33,33
1CAP2 RESTAURANT	BRASSAC-LES-MINES	FRANCOIS RABELAIS	12	4	33,33
2NDPRO AERONAUTQ.MECANIC.SYST-AVIONIQ	CLERMONT-FERRAND	CAMILLE CLAUDEL	12	4	33,33
2NDPRO COMPTABILITE	YZEURE	JEAN MONNET	16	5	31,25
2NDPRO TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	ESPALY-SAINT-MARCEL	AUGUSTE AYMARD	13	4	30,77
1CAP2 PREP.& REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES	SAINTE-FLORINE	CLAUDE FAVARD	13	4	30,77
1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	LE PUY-EN-VELAY	JEAN MONNET	24	7	29,17
2NDPRO MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL.	PONT-DU-CHATEAU	PIERRE BOULANGER	37	10	27,03
2NDPRO ARTIS.& MET.ART: COMMUNIC.GRAPHIQ	ROMAGNAT	VERCINGETORIX	15	4	26,67
2NDPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	4	26,67
2NDPRO LOGISTIQUE	PONT-DU-CHATEAU	PIERRE BOULANGER	15	4	26,67
2NDPRO ARTISANAT & MET.ART : EBENISTE	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	15	4	26,67
1CAP2 MECANICIEN CELLULES D'AERONEFS	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	15	4	26,67
2NDPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	CUSSET	ALBERT LONDRES	15	4	26,67
2NDPRO COMMERCE	AURILLAC	RAYMOND CORTAT	30	8	26,67
1CAP2 MACON	BRIOUDE	ALEXANDRE VIALATTE	4	1	25
1CAP2 PLATRIER-PLAQUISTE	ROMAGNAT	DE LATTRE DE TASSIGNY	8	2	25
2NDPRO TECHNICIEN AEROSTRUCTURE	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	16	4	25
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	AURILLAC	ALBERT MONIER	8	2	25
2NDPRO TECHN. ETUDES BAT.A ETUDES & ECO.	ESPALY-SAINT-MARCEL	AUGUSTE AYMARD	8	2	25
1CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	ESPALY-SAINT-MARCEL	AUGUSTE AYMARD	4	1	25
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	VARENNES-SUR-ALLIER	VAL D'ALLIER	21	5	23,81
2NDPRO REPARATION DES CARROSSERIES	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	17	4	23,53
2NDPRO METIERS PRESSING BLANCHISSERIE	RIOM	MARIE LAURENCIN	17	4	23,53
2NDPRO TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	MONTLUCON	ALBERT EINSTEIN	17	4	23,53
2NDPRO RESTAURATION	CUSSET	VALERY LARBAUD	47	11	23,4
2NDPRO COMPTABILITE	AMBERT	BLAISE PASCAL	13	3	23,08
1CAP2 PREP.& REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES	CUSSET	ALBERT LONDRES	13	3	23,08
1CAP2 RESTAURANT	YZEURE	JEAN MONNET	9	2	22,22
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILL	23	5	21,74
1CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT.	VARENNES-SUR-ALLIER	VAL D'ALLIER	14	3	21,43
2NDPRO TRANSPORT	PONT-DU-CHATEAU	PIERRE BOULANGER	14	3	21,43
2NDPRO RESTAURATION	CHAMALIERES		48	10	20,83
2NDPRO VENDE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	CLERMONT-FERRAND	AMEDEE GASQUET	30	6	20

Formation	Commune	Nom établissement	effectifs	effectifs faisant plus de 42 kilomètres	proportion élèves faisant plus de 42 kilomètres
1CAP2 INSTALLATEUR THERMIQUE	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	3	20
1CAP2 REPARATION DES CARROSSERIES	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	10	2	20
1CAP2 MENUISIER INSTALLATEUR	CUSSET	ALBERT LONDRES	10	2	20
1CAP2 MAINT.VEHIC.AUTO OPT. VEHIC.PART.	MONTLUCON	ALBERT EINSTEIN	10	2	20
1CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	15	3	20
1CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	THIERS	GERMAINE TILLION	15	3	20
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	CLERMONT-FERRAND	CAMILLE CLAUDEL	26	5	19,23
2NDPRO SECRETARIAT	AURILLAC	RAYMOND CORTAT	16	3	18,75
2NDPRO COMPTABILITE	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILL	16	3	18,75
1CAP2 CUISINE	AURILLAC	RAYMOND CORTAT	11	2	18,18
2NDPRO RESTAURATION	YZEURE	JEAN MONNET	35	6	17,14
2NDPRO COMMERCE	CLERMONT-FERRAND	AMEDEE GASQUET	30	5	16,67
1CAP2 MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	12	2	16,67
2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	SAINT-LOUR	DE HAUTE AUVERGNE	12	2	16,67
2NDPRO SERVICES DE PROXIMITE VIE LOCALE	CLERMONT-FERRAND	CAMILLE CLAUDEL	24	4	16,67
1CAP2 CUISINE	YZEURE	JEAN MONNET	12	2	16,67
1CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	SAINT-ELOY-LES-MINES	DESAIX	12	2	16,67
2NDPRO SECRETARIAT	VARENNES-SUR-ALLIER	VAL D'ALLIER	18	3	16,67
2NDPRO COMMERCE	BRASSAC-LES-MINES	FRANCOIS RABELAIS	30	5	16,67
2NDPRO COMPTABILITE	MONTLUCON	MAURICE GUYOT	26	4	15,38
2NDPRO TECHN. MAINT. SYST.ENERG.CLIMATIQ	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	13	2	15,38
2NDPRO SECRETARIAT	YZEURE	JEAN MONNET	28	4	14,29
2NDPRO TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	14	2	14,29
1CAP2 TAPISSIER-E AMEUBLEMENT EN DECOR	RIOM	MARIE LAURENCIN	7	1	14,29
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	RIOM	MARIE LAURENCIN	21	3	14,29
1CAP2 MACON	ROMAGNAT	DE LATTRE DE TASSIGNY	7	1	14,29
1CAP2 CONSTRUCTEUR BOIS	AMBERT	BLAISE PASCAL	7	1	14,29
1CAP2 RESTAURANT	AURILLAC	RAYMOND CORTAT	7	1	14,29
1CAP2 MAINT.MAT. OPT.MAT. PARCS JARDINS	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	7	1	14,29
2NDPRO COMMERCE	RIOM	MARIE LAURENCIN	29	4	13,79
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	THIERS	GERMAINE TILLION	22	3	13,64
1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	CLERMONT-FERRAND	AMEDEE GASQUET	15	2	13,33
2NDPRO COMMERCE	LE PUY-EN-VELAY	JEAN MONNET	30	4	13,33
1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	MONTLUCON	MAURICE GUYOT	15	2	13,33
2NDPRO ACCUEIL -RELATION CLIENTS USAGERS	CLERMONT-FERRAND	AMEDEE GASQUET	30	4	13,33
2NDPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	MONTLUCON	MAURICE GUYOT	15	2	13,33
1CAP2 AGENT ENTREPOSAGE ET MESSAGERIE	PONT-DU-CHATEAU	PIERRE BOULANGER	15	2	13,33
2NDPRO TECHNICIEN D'USINAGE	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	8	1	12,5
1CAP2 INSTALLATEUR THERMIQUE	ROMAGNAT	DE LATTRE DE TASSIGNY	8	1	12,5
2NDPRO RESTAURATION	YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	26	3	11,54
2NDPRO HYGIENE ENVIRONNEMENT	CLERMONT-FERRAND	MARIE CURIE	26	3	11,54
2NDPRO SECRETARIAT	THIERS	GERMAINE TILLION	18	2	11,11
1CAP2 CHARPENTIER BOIS	RIOM	PIERRE JOEL BONTE	9	1	11,11
1CAP2 REPARATION DES CARROSSERIES	MONTLUCON	ALBERT EINSTEIN	9	1	11,11
2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	ROMAGNAT	VERCINGETORIX	28	3	10,71
2NDPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRES	19	2	10,53
1CAP2 REALISAT. EN CHAUDRONNERIE INDUS.	THIERS	GERMAINE TILLION	10	1	10
1CAP2 SERRURIER METALLIER	YZEURE	JEAN MONNET	10	1	10
1CAP2 MAINT.VEHIC.AUTO OPT. VEHIC.PART.	PONT-DU-CHATEAU	PIERRE BOULANGER	10	1	10

Formation	Commune	Nom établissement	effectifs	effectifs faisant plus de 42 kilomètres	proportion élèves faisant plus de 42 kilomètres
2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILL	12	1	8,33
1CAP2 CONDTE SYST.IND. (1ERE ANN.COMM.)	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILL	12	1	8,33
2NDPRO COMPTABILITE	SAINT-FOUR	DE HAUTE AUVERGNE	12	1	8,33
2NDPRO RESTAURATION	LE PUY-EN-VELAY	JEAN MONNET	24	2	8,33
1CAP2 SERRURIER METALLIER	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRÉS	12	1	8,33
2NDPRO COMMERCE	CUSSET	VALÉRY LARBAUD	60	5	8,33
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	LE PUY-EN-VELAY	JEAN MONNET	13	1	7,69
1CAP2 COMPOSIT.PLASTIQ.CHAUDRONNES	CLERMONT-FERRAND	ROGER CLAUSTRÉS	13	1	7,69
1CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT.	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	13	1	7,69
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	YZEURE	JEAN MONNET	27	2	7,41
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	CUSSET	ALBERT LONDRES	28	2	7,14
1CAP2 PREP.& REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES	ROMAGNAT	VERCINGETORIX	14	1	7,14
2NDPRO SECRETARIAT	MONTLUCON	MAURICE GUYOT	28	2	7,14
2NDPRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	14	1	7,14
2NDPRO ACCUEIL -RELATION CLIENTS USAGERS	CUSSET	ALBERT LONDRES	29	2	6,9
2NDPRO COMMERCE	MONTLUCON	MAURICE GUYOT	15	1	6,67
2NDPRO COMPTABILITE	CUSSET	ALBERT LONDRES	15	1	6,67
1CAP2 EMPL.VENT.SP.LIBRAIR.PAPET.PRESSE	CLERMONT-FERRAND	AMEDEE GASQUET	15	1	6,67
2NDPRO COMPTABILITE	MAURIAC		15	1	6,67
2NDPRO COMPTABILITE	CLERMONT-FERRAND	AMEDEE GASQUET	15	1	6,67
2NDPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	THIERS	GERMAINE TILLION	30	2	6,67
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	LE PUY-EN-VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	21	1	4,76
2NDPRO COMPTABILITE	LE PUY-EN-VELAY	JEAN MONNET	22	1	4,55
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	ROMAGNAT	VERCINGETORIX	27	1	3,7
2NDPRO ACCUEIL -RELATION CLIENTS USAGERS	YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	28	1	3,57
2NDPRO COMPTABILITE	RIOM	MARIE LAURENCIN	30	1	3,33
2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	CUSSET	ALBERT LONDRES	14	0	0
2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	14	0	0
2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	YZEURE	JEAN MONNET	15	0	0
2NDPRO SECRETARIAT	CLERMONT-FERRAND	AMEDEE GASQUET	15	0	0
1CAP2 REALISAT. EN CHAUDRONNERIE INDUS.	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	11	0	0
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	12	0	0
1CAP2 MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CLERMONT-FERRAND	MARIE CURIE	13	0	0
2NDPRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	14	0	0
2NDPRO TECHNICIEN D'USINAGE	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	11	0	0
1CAP2 SERRURIER METALLIER	AURILLAC	ALBERT MONIER	1	0	0
1CAP2 SERRURIER METALLIER	BRIOUDE	ALEXANDRE VIALATTE	4	0	0
1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	RIOM	MARIE LAURENCIN	13	0	0
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	THIERS	GERMAINE TILLION	10	0	0
1CAP2 MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX	CUSSET	VALÉRY LARBAUD	14	0	0
1CAP2 CONDTE SYST.IND. (1ERE ANN.COMM.)	YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	9	0	0
1CAP2 REALISAT. EN CHAUDRONNERIE INDUS.	SAINTE-FLORINE	CLAUDE FAVARD	12	0	0
1CAP2 TAPISSIER-E AMEUBLEMENT EN SIEGE	RIOM	MARIE LAURENCIN	7	0	0
2NDPRO SECRETARIAT	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILL	14	0	0
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	9	0	0
2NDPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	MONTLUCON	MAURICE GUYOT	23	0	0
1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	CHAMALIERES		15	0	0

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Distance

Lieu de résidence

Lieu de scolarisation

Second degré public

conception, réalisation et diffusion

Service Statistique Académique (SSA)

ssa@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 70 ex.

pour plus d'informations

stat.ac-clermont.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

